



PROJET D'ETABLISSEMENT
DE
L'ASSOCIATION ECULLOISE DE MUSIQUE

Ecole de Musique d'Ecully (69)

2009 - 2014

SOMMAIRE

<i>Introduction du Président de l'Association Eculloise de Musique</i>	<i>Page 3</i>
<i>Petit historique de l'Ecole de Musique</i>	<i>Page 4</i>
<i>Etat des lieux en 2008-09</i>	<i>Page 5</i>
<i>Analyse de la situation</i>	<i>Page 7</i>
<i>Bilan des réunions de concertations</i>	<i>Page 8</i>
<i>Orientations générales du projet d'établissement</i>	<i>Page 10</i>
<i>Ouverture de l'Ecole de Musique au plus grand nombre</i>	<i>Page 11</i>
<i>Amener un public plus varié et plus nombreux aux productions de l'école</i>	<i>Page 13</i>
<i>Amélioration de la communication externe de l'école</i>	<i>Page 14</i>
<i>Développement des partenariats avec d'autres structures</i>	<i>Page 16</i>
<i>Actions envisagées avec les centres de pratiques amateurs</i>	<i>Page 17</i>
<i>Amélioration du lien entre la formation musicale et l'instrument</i>	<i>Page 18</i>
<i>Amélioration de la communication entre professeurs et parents d'élèves</i>	<i>Page 19</i>
<i>Mise en adéquation avec les demandes du schéma départemental des enseignements artistiques</i>	<i>Page 20</i>
<i>Annexe 1 : projet pédagogique</i>	<i>Page 21</i>
<i>Annexe 2 : référentiel pédagogique de l'AEM</i>	<i>Page 26</i>
<i>Annexe 3 : récapitulatif des réunions de concertations</i>	<i>Page 29</i>

Introduction du Président de l'Association Eculloise de Musique

Ecrire le projet d'établissement d'une école de musique n'est pas une mince affaire, cette structure étant gérée sous la forme d'une association soumise à de fortes contraintes budgétaires.

Il y a plus de 30 ans, l'objectif de l'Association Eculloise de Musique était d'offrir un lieu d'enseignement et de pratique musicale au sein de la commune ; aujourd'hui l'objectif est toujours le même, et quel peut être le projet de l'AEM pour les cinq ans à venir ?

Sans rentrer dans le détail des différents sujets abordés que vous découvrirez dans ce document, il apparaît indéniable que la pratique de la musique reste encore un loisir onéreux et inaccessible pour certaines familles.

Parmi toutes les actions définies dans ce document, je ne voudrais en retenir que 2 aspects :

- Accueillir des adhérents qui se voyaient interdire le plaisir de jouer de la musique pour des raisons d'ordre financier.
- Expliquer que la pratique musicale tout en étant un plaisir demande un encadrement pédagogique structuré.

Il s'est avéré que, « comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir », notre projet pédagogique correspondait en de nombreux points au futur projet d'établissement.

Notre projet s'enracine dans l'histoire, dans les valeurs et l'identité de notre association. Il est le fruit d'une réflexion de l'ensemble des acteurs internes et externes pendant plusieurs mois au travers de différents groupes de travail. En ce sens, il est une construction commune qui appartient à tous ceux qui ont travaillé à sa réalisation.

Mais, il est aussi le fruit de notre histoire à laquelle peuvent être associées des générations de personnes (fondateurs, dirigeants et administrateurs bénévoles, professeurs) qui pendant toutes ces années ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre au quotidien notre école et construire ce magnifique outil, aujourd'hui à la disposition de tout le monde.

Ce projet doit être le moteur pour l'Ecole de Musique d'Ecully afin d'augmenter son rayonnement au sein de la vie culturelle de la commune et de l'ouest lyonnais.

Je suis fier aujourd'hui de vous présenter ce document qui mesure le chemin parcouru et symbolise la volonté de l'Ecole de Musique d'Ecully d'évoluer et qui permettra à tous de continuer dans la voie que nous avons tracée.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Didier FRECH

Petit historique de l'Ecole de Musique

- 30 avril 1976 : création de l'Association Eculloise de Musique par Mesdames Irène et Marie-Thérèse ROBIN, afin d'offrir un lieu d'enseignement et de pratique musicale à tous les Ecullois.
- 1976-77 : 1^{ère} année d'existence pour l'école de musique, 212 élèves pour 6 instruments différents.
- 1986-87 : 329 adhérents pour 20 instruments différents.
- 1996-97 : mise en place de la Direction collégiale (1 directeur général, 3 responsables de départements : classique, musiques actuelles et formation musicale).
- Depuis 2000 : 380 à 400 adhérents.
- Février 2002 : modification de la direction collégiale (1 directrice, 3 responsables de départements : classique, musiques actuelles et administration).
- Octobre 2007 : l'Ecole de Musique d'Ecully est désignée Ecole Ressources par le Conseil Général.

5 présidents se sont succédés à la tête de l'Association Eculloise de Musique :

Madame Irène ROBIN, Messieurs Pierre BERTIN-HUGAULT, Philippe PORTIER, Madame Viviane MOISY et Monsieur Didier FRECH,

tandis que **l'Ecole de Musique était successivement dirigée** par Madame Marie-Thérèse ROBIN, Messieurs Emmanuel ROBIN, Bernard RAMBAUD, Christophe PAYM et Mademoiselle Françoise ROESCH.

Depuis sa création, l'Ecole de Musique est subventionnée par la municipalité d'Ecully et le Conseil Général.

Chaque année, en plus de ses quelques 35 à 40 auditions et concerts annuels, l'école de musique monte un spectacle musical :

- ✓ Juin 2008 : Les fables de La Fontaine
- ✓ Juin 2007 : 30 ans de l'école : La sorcière du placard aux balais
Piccolo Saxo et Cie et Piccolo Saxo à Music City
- ✓ Mars 2006 : De l'école aux métiers (chansons françaises)
- ✓ Juin 2005 : Snegourotchka (conte musical russe)
- ✓ Juin 2004 : Musique Klezmer
- ✓ Juin 2003 : Broadway (comédie musicale)
- ✓ Juin 2002 : Bal Renaissance
- ✓ Juin 2001 : Autour du cirque
- ✓ Juin 2000 : El gran turo (conte musical bolivien)

I. Etat des lieux en 2008-09

Le conseil d'administration

Il est composé de 11 personnes : 1 président, 1 trésorier et 1 trésorier adjoint, 1 secrétaire et 1 secrétaire adjointe et 6 administrateurs. Elles sont élues par les adhérents pour une durée de 3 ans.

Le personnel

L'effectif enseignant s'élève à 29 professeurs pour 22 disciplines :

- 27 professeurs enseignant à l'école de musique
- 2 intervenantes en milieu scolaire dans les écoles d'Ecully
- 4 possèdent le DE, 3 le DUMI (diplôme universitaire de musiciens intervenants), 1 le DES enseignement de l'Ecole Normale de Paris et 7 le DES d'un CNSM.

Le personnel administratif :

- 1 responsable administrative
- 1 assistante paye

L'équipe de direction collégiale :

- 1 directrice
- 1 responsable département classique
- 1 responsable département musiques actuelles
- 1 responsable administrative

Les effectifs

- Effectif de la rentrée 2008/09 : 388 élèves
 - 28 enfants de maternelle
 - 117 élèves du primaire
 - 101 élèves du collège
 - 59 élèves du lycée
 - 25 étudiants
 - 58 adultes
- 353 élèves de la commune d'Ecully et 35 élèves extérieurs à la commune d'Ecully
- Répartition commune d'Ecully :
 - 38% : Quartier du Centre
 - 20% : Quartier Est
 - 18% : Quartier Nord
 - 14% : Quartier Ouest
 - 10% : Quartier Sud
- 353 instrumentistes
- 42 élèves d'initiation musicale et/ou de parcours de découverte instrumentale
- 184 élèves en formation musicale
- 73 élèves inscrits en orchestre ou atelier musiques actuelles

Le budget

Budget total 2008/09 pour la gestion de l'école de musique : 404 985 €uros

- 367 119 € pour le fonctionnement
- 22 166 € pour les intervenantes en milieu scolaire
- 5 000 € pour l'harmonie
- 10 000 € pour l'Ecole Ressources

Les recettes

- Subventions Mairie, Conseil Général fonctionnement et Ecole Ressources : 196 009 €
- Régularisation subventions : 2 166 €
- Recettes diverses : location instruments & Uniformation : 10 773 €
- Les frais d'inscription des familles et adhésions à l'AEM : 196 037 €

Partenaires structurels :

L'Ecole de Musique étend depuis plusieurs années son réseau de partenaires afin de favoriser les rencontres artistiques.

Des collaborations avec **le Centre Social** et la compagnie de théâtre **L'Art Scénic** permettent de réaliser des spectacles de qualité et riches en émotions.

Le « Printemps des sculpteurs » a été l'occasion de collaboration entre **l'Amicale Artistique** et l'Ecole de musique.

L'Ecole de Musique est en étroite relation avec **la Maison de la Rencontre** au sein de laquelle nous avons présenté plusieurs spectacles (« La pièce du boucher », « les 10 mots de la langue Française » instauré par le Ministère de la culture et de la communication) ainsi que de multiples concerts et auditions.

Les écoles primaires de la commune, le **Centre H.Gormand** pour enfants handicapés, le **Collège L. Mourguet** sont aussi des partenaires réguliers par le biais des interventions en milieu scolaire, des présentations d'instruments et des concerts.

Depuis la mise en place du schéma départemental des enseignements artistiques, l'Ecole de musique d'Ecully collabore plus particulièrement avec six centres de pratiques amateurs nous ayant désigné comme leur Ecole Ressources. Il s'agit des écoles de **St Didier au Mont d'Or - Poleymieux**, de **St Genis les Ollières**, **Mélodie Champagne**, **Allegretto**, **l'ensemble orchestral Lyon 9^{ème}**, **l'Harmonie de St Cyr**.

Lieux de productions :

L'école de musique participe activement au développement artistique et culturel de la commune d'Ecully. Chaque année, de nombreux concerts gratuits ouverts au public sont proposés dans différentes esthétiques : Classique, Jazz, Musiques Actuelles, Chorales.

Ces concerts se déroulent dans les lieux suivants :

La salle de spectacle de la **Maison de la Rencontre** (160 places), **l'Espace Ecully** (400 places), le **collège Laurent Mourguet**, la **salle polyvalente du quartier des Sources**, **l'amphithéâtre de l'Ecole Centrale**, **l'Eglise** ainsi que le **centre ville** d'Ecully à l'occasion des cérémonies officielles et de la fête de la musique le 21 juin.

L'organisation d'événements musicaux dans ces lieux variés nous permet une diffusion vers un public le plus large possible.

II. Analyse de la situation

1. Notre analyse des points forts :

- Coursus d'enseignement en 3 cycles intégrant une pratique de musique d'ensemble générant une grande stabilité et fidélité des adhérents.
- Grande stabilité du corps enseignant dans une ambiance très conviviale propice au travail d'équipe autour de projets fédérateurs, tout en étant très libre dans les méthodes d'enseignement et les projets de classe.
- Grande stabilité du nombre d'élèves (autour de 385) depuis environ 6 ans, d'où un 3^{ème} cycle qui s'étoffe et tire les autres élèves vers le haut.
- Les 22 disciplines enseignées permettent d'offrir aux adhérents un vaste choix d'activités et d'esthétiques.
- Accueil des enfants à partir de 4 ans, 2 parcours spécifiques de découverte instrumentale permettant une initiation au contact direct des instruments et un choix d'instrument plus facile pour les enfants.
- Le mode de direction collégiale spécifique à cette école (une directrice générale, une responsable administrative, une responsable pour le département classique et un pour celui de musiques actuelles) permet de multiplier les énergies et donc les projets.
- L'équipe de direction a de bons rapports avec le Conseil d'Administration et travaille dans la confiance.

2. Notre analyse des points à améliorer:

- Les locaux : saturés ne permettant plus d'extension et présentant une conception et une insonorisation défailante pour l'accueil à l'Ecole de Musique.
- Les salles de spectacles : absence de salle de spectacles communale d'une capacité de 250 à 300 places gêne fortement les associations culturelles locales et en particulier l'Ecole de Musique, la scène de la salle J.P.Vincent à la Maison de la Rencontre étant trop petite pour recevoir tous les élèves des chorales ou des orchestres.
- La cotisation : élevée pour les adhérents, trop pour certains publics que nous ne pouvons compter parmi nos élèves.
- La communication externe : pour que nous n'entendions plus jamais dire « Ah ! Il y a une école de musique à Ecully ? » et pour que nos concerts touchent un public plus large et d'horizons plus variés.
- Le manque d'investissement des parents d'élèves dans la vie de l'école se fait beaucoup ressentir à ce niveau et leur aide serait aussi une source d'économie pour l'école.
- Les projets : encore peu de projets associent d'autres centres d'activités culturelles : la médiathèque, la bibliothèque des Sources.
- La formation musicale : un travail est nécessaire pour qu'elle ne soit plus perçue comme une contrainte par les parents et les adolescents mais comme un atout majeur dans la vie d'un musicien.
- L'organisation des orchestres et chorales : est à revoir.

III. Bilan des réunions de concertations : (voir annexe 3)

Quatre réunions ont été organisées afin de mieux connaître l'image que celle-ci donne l'école de musique et les souhaits des différents acteurs quant aux objectifs prioritaires de l'école pour les 5 années à venir. Elles concernaient les professeurs, les élèves (enfants, adolescents et adultes), les parents d'élèves, nos partenaires locaux (associations culturelles et sportives, le domaine scolaire, Mme l'Adjointe à la Culture) ainsi que les centres de pratiques amateurs qui nous sont rattachés.

Le premier constat est l'implication des différents groupes à répondre au questionnaire que nous avons élaboré : 100% des professeurs, 50% des élèves, 50% des partenaires (aucun de l'Education Nationale) et 39% seulement des parents.

Tout le monde est d'accord sur les principales valeurs éducatives à mettre en avant : **la créativité, la curiosité, la sensibilité et l'autonomie.**

Il en est de même pour les compétences à privilégier : **l'écoute, les savoirs techniques instrumentaux, la capacité à mettre en œuvre des savoirs au profit de la musique et l'imagination.**

Tous s'accordent à dire qu'il faut développer en priorité : **la culture musicale et la pratique amateur autonome.** Mais si les professeurs souhaitent plus de **musique en grands ensembles**, qui reste à leurs yeux un très bon facteur de motivation, les parents n'en veulent pas plus !

De même, seuls les professeurs souhaitent développer la **musique improvisée**, qui, selon les élèves, doit restée facultative, parents et élèves étant plus tournés vers **les musiques du monde**. Mais est-ce si éloigné ?

Pour motiver les élèves, tous veulent développer l'**autonomie**. Professeurs et élèves souhaitent encore plus **de musique d'ensemble** et de **projets** alors que les parents saturent car cela entraîne forcément des modifications d'horaires, mais ils n'ont aucune autre **solution à proposer**. Les élèves voudraient aussi plus de répertoire avec CD et plus de créativité.

Les élèves sont volontaires en très grande majorité pour décentraliser les auditions en particulier dans les **écoles et collèges, en maison de retraite** et à l'**hôpital** (pour les adultes).

Les professeurs sont moins enthousiastes, les parents ne trouvent pas que ce soit une très bonne idée. Les partenaires y sont, eux, très favorables.

Les concerts pédagogiques de professeurs n'attirent que la moitié des gens, d'autres occasions d'écouter son professeur semblent préférées : lors des auditions, en allant à leurs concerts...

Les partenaires écullois souhaitent que l'Ecole de musique s'ouvre vers les publics des quartiers des Sources et du Pérollier qui n'ont que peu d'accès à la culture et encore moins gratuitement.

A leurs yeux, la communication externe de l'Ecole peut être améliorée avec des affiches plus lisibles, mais ils apprécient la communication par mail.

Ils attendent tous que nous mettions en place avec eux des projets musicaux, afin que l'école s'ouvre plus vers les autres associations éculloises.

Les professeurs, parents et élèves les rejoignent sur l'image dynamique, conviviale et très professionnelle de l'école.

La variété des choix d'instruments, d'activités et de spectacles fait l'unanimité.

La liberté d'enseignement ravit les professeurs.

Les points à améliorer se regroupent autour de plusieurs thèmes :

- Organisation : orchestres et chorales.
- Visibilité du lien entre la formation musicale et l'instrument.
- Manque de lien avec le travail des intervenantes en milieu scolaire.
- Communication externe et communication parents/professeurs.
- Coût trop élevé des montants demandés aux parents.
- Matériel
- Locaux

D'où les grandes orientations de ce projet d'établissement.

IV. Orientations générales du projet d'établissement

- 1) Ouverture de l'Ecole de Musique au plus grand nombre
- 2) Amener un public plus varié et plus nombreux aux productions de l'Ecole de Musique
- 3) Améliorer la communication externe de l'école
- 4) Développer les partenariats avec d'autres structures culturelles locales et de notre environnement géographique
- 5) Améliorer le lien entre la formation musicale et l'instrument
- 6) Améliorer la communication entre professeurs et parents d'élèves
- 7) Mise en adéquation avec les demandes du schéma départemental des enseignements artistiques

1. Ouverture l'Ecole de Musique au plus grand nombre :

Actions envisagées :

- Le 1^{er} point sur lequel les membres du Conseil d'Administration de l'Ecole de musique en 2008 ont travaillé a été de se pencher sur le **coût pour les adhérents**.
 - Le Conseil d'Administration a pris des mesures favorables pour les adhérents à partir de l'année scolaire 2008-09, suite à la nouvelle base de référence de calcul des subventions du Conseil Général (masse salariale pédagogique), ce qui a permis de tripler la subvention ;
 - L'*adhésion* à l'association *devient familiale* et non plus individuelle. Pour certaines familles, l'économie est donc substantielle.
 - Prise en compte du « *revenu fiscal de référence* » et non plus de la somme des revenus bruts ➔ passage à la catégorie inférieure pour un grand nombre de familles.
 - De même, *la première tranche* de cotisation a été abaissée, et une tranche pour les étudiants a été créée.
- Afin de **toucher les populations les moins favorisées**, l'Ecole de musique d'Ecully souhaite :
 - *proposer des stages de découverte instrumentale et d'initiation musicale*
 - *créer une chorale d'enfants ou des ateliers rythmiques pendant les vacances scolaires*
 - s'appuyer sur le Centre Social d'Ecully, lieu de rencontre entre tous, et qui apparaît comme un partenaire privilégié du fait des relations existantes déjà entre le groupe de slam et des élèves de musiques actuelles.
- Pour toucher une population plus variée, il peut être opportun de se rapprocher du riche tissu associatif d'Ecully et d'envisager régulièrement pendant les vacances scolaires par exemple, des stages communs à l'Ecole de musique et aux ateliers de slam du Centre Social, aux ateliers d'écriture des bibliothèques, aux clubs sportifs (GRS par exemple).
- Cela pourrait être l'occasion d'échanger dans un premier temps nos savoirs (les musiciens travaillant avec les intervenants de slam d'écriture ou de sport et inversement) puis de les associer à l'occasion d'un spectacle de fin de stage.
- Depuis plusieurs années sous l'égide de l'Education Nationale, les intervenantes en milieu scolaire faisant parties des enseignants de l'Ecole de Musique ont pour mission notamment de sensibiliser les enfants à la musique (chorales, spectacles pour enfants...).

Cette mission pourrait être complétée par :

- *l'implication des classes scolaires aux cérémonies officielles en partenariat avec les élèves de l'Ecole de Musique,*
- *en faisant accompagner les classes par les professeurs de l'Ecole de Musique lors de leurs spectacles et ainsi amener ce public d'enfants à participer et à s'intéresser plus activement à la vie musicale Eculloise.*
- Nous savons qu'un nombre assez important de musiciens amateurs résident sur la commune. De plus, l'organisation du concours de Musiques Actuelles du 5 décembre 2009 a révélé un fort potentiel de groupes, aussi bien écullois que dans les proches environs.

De son côté, l'Association Éculloise de Musique offre un grand nombre d'ensembles et ateliers dans tous les styles. Elle pourrait donc y **accueillir un large public amateur ne prenant pas de cours individuels**.

Pour cela, la communication externe vers les entreprises de Techlid, vers le bureau des étudiants des grandes écoles de la commune et vers les lycées devra être améliorée en allant directement sur ces lieux de travail afin de les informer des différentes possibilités existantes et de leur proposer :

- *la création d'une chorale au sein des entreprises de Techlid ;*
- *l'encadrement de groupes (soutien technique et coaching) avec la participation à des concerts ;*
- *la mise à disposition des 2 salles équipées que possède l'Ecole de Musique pouvant fournir ce genre de prestations.*

Mode d'évaluation :

Statistiques sur l'origine géographique des adhérents, sur les tranches de cotisations.

Coût envisagé :

- Baisse des adhésions d'environ 2 000 € en 2008-09, stabilisée en 2009-10.
- Rééquilibrage des différentes tranches tarifaires : difficile à chiffrer à l'avance.
- Salaires supplémentaires pour au moins 70 h de plus : environ 2 200 €.

2. Amener un public plus varié et plus nombreux aux productions de l'Ecole de Musique

Pour ne plus entendre dire « Ah ! Il y a une école de musique à Ecully ? », pour toucher un public plus varié et plus nombreux, il est indispensable que l'Ecole de Musique d'Ecully sorte plus souvent de ses murs.

Bien que ses lieux habituels de production, à savoir la salle J.P.Vincent à la Maison de la Rencontre, la salle polyvalente de Sources et l'Espace Ecully ne se trouvent pas dans les mêmes secteurs de la ville, nous pouvons diversifier le public en allant jouer dans d'autres structures.

Actions envisagées : diversifier les lieux de production

- Pérenniser les concerts au Collège Laurent Mourguet :

Initiés en décembre 2007 avec l'accord de Mme ANTIGNAC, alors Principale du collège, ces concerts sont un instant unique pour nos élèves de l'Ecole de Musique : ils jouent pour leurs amis, leurs professeurs, dans leur collège !

C'est aussi l'occasion de mêler musiques actuelles et musiques classiques et de permettre ainsi la découverte de sonorités différentes. Il serait souhaitable que les professeurs de musique du collège soient aussi partie prenante.

Nous espérons que Mr RITZLER, nouveau principal, soit tout aussi ouvert à nos propositions.

- La ville d'Ecully possédant une médiathèque très fréquentée par tout type de public et stratégiquement bien située au centre de la ville, l'école pourrait décentraliser quelques cours en duo ou trio dans ce lieu et ainsi donner l'opportunité à tous ces publics de découvrir la musique et les personnes qui l'enseignent.
- Il serait important que l'Ecole de Musique propose plus régulièrement des prestations musicales en tout genre dans certains quartiers plus excentrés comme ceux des Sources ou du Pérollier en partenariat avec les différents lieux de culture (bibliothèque, école, maison de quartier...) ainsi que dans des lieux comme les maisons de retraite où les personnes ont des difficultés à se déplacer.

Mode d'évaluation :

- comptabilisation des entrées aux concerts puis comparaison sur plusieurs années.
- sondage ponctuel sur les lieux d'origine des spectateurs, sur la notoriété de l'Ecole de Musique.

Coût envisagé :

Si l'on peut s'appuyer sur l'aide logistique des adhérents pour le transport de matériel, pour la comptabilisation des entrées et pour les petits sondages ponctuels, le coût des prestations ne serait que peu élevé (quelques heures complémentaires pour les professeurs).

3. Amélioration de la communication externe de l'école

Depuis quelques années l'Ecole de Musique connaît un véritable accroissement du public des parents et familles des élèves pour les concerts où participent les chorales d'enfants et les ensembles instrumentaux : par exemple les concerts de Noël, les concerts Restos du cœur ou le concert de fin d'année. La communication interne aux adhérents pour ce type de manifestation est bien appropriée.

La problématique se révèle plus importante quand il s'agit de toucher le public extérieur à la vie de l'école, en un mot la communication externe.

✓ Moyens existant à améliorer

Depuis l'an dernier nous avons mis en place un site internet www.aem-ecully.fr, pour lequel nous sommes tenus de tenir à jour et qui donne toutes les informations concernant les différentes manifestations de l'Ecole de Musique :

- auditions instrumentales ouvertes au public
- concerts chorales
- concerts musiques actuelles
- concerts ensembles instrumentaux
- ciné-concerts
- participation de musiciens dans des pièces de théâtre

L'objectif que nous devons nous fixer est de rendre ce site plus dynamique, vivant et attractif par l'adjonction de photos, de vidéos et d'extraits musicaux.

Nous disposons d'un important fichier de diffusion par courriel aux écoles de musique du Rhône, aux écoles partenaires dans le cadre des Ecoles Ressources, aux associations culturelles d'Ecully, au Maire d'Ecully et à ses élus, aux institutions officielles (Conseil Général, ASEAR, FMR....) aux membres du Conseil d'Administration, aux adhérents et sympathisants de l'école.....

Diffusion par le biais de nos partenaires commerciaux, notamment les magasins de musique, avec qui nous avons une convention (tirage d'affiches et de tracts) pour diffusion :

- soit par affichage dans les magasins
- soit par courriel à leur liste de diffusion (flyers PDF)

✓ Moyens à finaliser

Lister les lieux de diffusion dans Ecully :

- lieux stratégiques (Mairie, Médiathèque, Centre Social, Ecoles, Collège...)
- commerces du centre ville
- lieux de culture ou de sport

Lister les personnes (parents, élèves,...) susceptibles de participer à la diffusion et à l'affichage.

Travailler sur un support visuel permanent (fond d'affiche, ou croquis, ou couleur spécifique en plus du logo) qui symboliserait toute communication d'un évènement « ECOLE DE MUSIQUE ».

Reprendre contact avec les journalistes (Progrès, Petit Bulletin....) pour annoncer les évènements AVANT et réaliser un rédactionnel APRES, avec photos à l'appui.

Etudier la possibilité de diffusion par radios ou TV locales.

Approfondir et insister sur l'aide que le service communication de la Mairie pourrait apporter :

- Sur la « charte graphique » :
 - o « la ville d'Ecully présente » quand elle n'est pas organisatrice, ou
 - o « la ville d'Ecully propose » quand elle est organisatrice ou coorganisatrice.

- En négociant par exemple des grandes affiches gratuites pour poser sur les panneaux permanents, lors de manifestation de grande envergure : par ex. le Concours Musiques Actuelles, la Poupée de Mc Mannaël
- En travaillant ensemble pour la création graphique d'affiches de concerts.
- En utilisant leur listing de diffusion approprié pour nos manifestations.
- En obtenant un lien avec le site internet de l'école depuis le site municipal officiel.
- En avertissant le cabinet du Maire des manifestations :
Pour Ecully magazine (Journal du Maire) : suivre un échéancier précis établi par le Cabinet du Maire.
Pour les inscrire sur le panneau lumineux du centre ville une semaine avant la date de la manifestation.

Coût envisagé :

- Création d'un nouveau site internet (2 000 € en 2009).
- Fonds d'affiches permanents 120x180 soit 50 € x 3=150 €.
- S'appuyer sur nos partenaires commerciaux pour l'utilisation de leur listing de diffusion, les tirages gratuits de publicité.
- Articles et annonces de concerts gratuits dans les journaux locaux (L'ouest lyonnais, le Progrès, le petit bulletin).

4. Développement des partenariats avec d'autres structures culturelles locales et de notre environnement géographique (rôle école ressources)

Actions envisagées avec les structures locales :

- L'Ecole de Musique et ses enseignants ayant la volonté de s'ouvrir, de partager et transmettre leur passion de la musique souhaiteraient mettre en place une synergie avec les différentes compagnies de théâtre de la commune d'Ecully.

En effet proposer des stages regroupant musiciens et comédiens (pendant des week-ends ou les vacances scolaires) représente une opportunité de développer des spectacles communs en conjuguant des talents et des savoir-faire complémentaires:

- Apprendre à écouter, respirer, regarder, aimer l'autre au sein d'un ensemble.
- Apprendre à entrer sur scène, maîtriser l'espace, se produire, être autonome.

Cet échange culturel mettrait en scène la parfaite complémentarité de ces deux arts, tout en démontrant la volonté associative d'ouverture et d'enrichissement à travers les autres.

Nous pourrions aussi envisager de réaliser des projets transversaux avec les compagnies de danse, les ateliers de peinture, de sculpture, les différentes associations sportives afin de découvrir et partager les multiples langages artistiques et corporels.

- « L'Association des ingénieurs Itech » et « le Bureau des étudiants de l'Ecole Centrale » possèdent des orchestres et des groupes de musique dans les esthétiques les plus diverses (rock, musiques traditionnelles, chansons, classique, fanfare). Ils organisent de leurs côtés de nombreuses manifestations musicales. Il serait donc intéressant pour tous de produire des concerts en commun à l'occasion de diverses manifestations (concert de l'Ecole de Musique, fête de la musique).

La coordination serait facilitée par la proximité de nos locaux et la présence d'élèves de ces grandes écoles au sein de l'école de musique.

- Développer l'interaction entre l'Ecole de Musique et la programmation d'Ecully Musical en parlant des œuvres et de leur compositeur, lors des cours de formation musicale ou d'instruments, en suscitant l'envie chez nos élèves de devenir à leur tour spectateur.

Il serait souhaitable que cette programmation intègre aussi des professeurs de l'Ecole de Musique, eux-mêmes concertistes. Pour cela il nous faut les mettre en relation avec les responsables de la programmation, en diffusant leur curriculum vitae.

Nous pourrions aussi nous concerter au moment où sont élaborés nos calendriers respectifs de représentations afin que les dates des manifestations ne se concurrencent pas.

Nous pourrions communiquer à nos adhérents respectifs les activités et manifestations de l'autre association.

Actions envisagées avec les centres de pratiques amateurs (ou d'autres écoles de musique):

- Organiser des productions associant les différents centres de pratiques amateurs, afin de proposer des projets plus ambitieux en mutualisant nos effectifs et en rentabilisant le travail de chacun par la présentation de représentations dans les différentes communes concernées ;
- Associer les élèves de ces centres de pratiques amateurs aux master-class organisées par l'école ;
- Echanger nos savoirs pédagogiques par des réunions de travail sur un thème particulier, des rencontres de classes et de professeurs, l'organisation d'examens en commun.
- Se regrouper pour aider les professeurs à obtenir des formations ou des diplômes d'enseignement, à partager leurs stages de formation continue.
- Travailler sur les tarifs des élèves extérieurs à la commune pour les instruments rares afin que chaque élève, puisse bénéficier d'un choix d'instrument plus vaste et d'un accès possible sans devoir payer beaucoup plus cher, et ceci quelque soit la commune dans laquelle il réside. Pour cela, une entente avec les Mairies concernées qui subventionnent leurs écoles de musique paraît indispensable.
- Mettre en commun nos ressources musicales et administratives:
 - le planning des manifestations afin d'éviter des chevauchements,
 - le listing des professeurs et de leur disponibilité afin qu'ils se rapprochent d'un temps plein géographique. Cela aiderait à trouver des remplaçants plus facilement,
 - l'inventaire des partitions et matériels pour des prêts éventuels,
 - le listing des instruments disponibles à la location pour en faire profiter d'autres écoles et rentabiliser au mieux le parc d'instruments,
 - l'échange de conseils d'organisation administrative.

Mode d'évaluation :

Ces outils restent à créer en collaboration avec nos partenaires.

Coût envisagé :

Les heures effectuées par les professeurs existent déjà donc pas de coût pédagogique supplémentaire.

Pour les instruments rares et les master-class, le budget alloué pour le rôle d'Ecole Ressources peut être utilisé.

5. Améliorer le lien entre la formation musicale et l'instrument

L'objectif : que les élèves sachent appliquer en instrument ce qu'ils apprennent en formation musicale et vivent mieux ce moment musical. Il faut arriver à leur faire comprendre que la formation musicale est une clé essentielle pour le déchiffrage et pour accéder à l'autonomie. La vision des parents sur le « solfège rébarbatif » est également à faire évoluer.

Actions envisagées :

- Intégrer la pratique instrumentale dans les cours de formation musicale à intervalle régulier pour leur faire appliquer tout de suite les notions nouvelles et ce, dès la première année. Cela peut se faire par le biais de déchiffrage et jeux rythmiques, de reproduction à l'oreille, d'invention suivie d'écriture ou inversement.
- Améliorer et structurer le dialogue entre professeurs d'instrument et de formation musicale. :
 - En effet le dialogue existe mais se passe souvent entre deux portes. Les évaluations semestrielles des professeurs ne sont pas facilement consultables par les uns et les autres. Sans doute faut-il envisager un autre mode de fonctionnement qui permettrait également un meilleur suivi des élèves sur tout leur cursus ?
 - Faire participer ponctuellement les professeurs d'instrument en cours de formation musicale afin qu'ils présentent et fassent travailler les élèves sur une œuvre phare de leur répertoire.
- Il est urgent de mener une réflexion sur la chorale pour le 1^{er} cycle, ce sujet revenant fréquemment dans les questionnaires adressés aux élèves et aux parents.

L'intérêt de cette demi-heure de chant n'est pas du tout remis en question : c'est un moment d'émotion musicale partagé avec les professeurs de formation musicale, c'est une formation unique pour l'oreille, c'est l'occasion pour les élèves d'une pratique d'ensemble régulière formatrice par ces règles, son écoute etc...

A l'heure actuelle, la chorale est obligatoire pour tous les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} année de formation musicale. A partir de la 3^{ème} année, elle peut être remplacée par l'ensemble instrumental ou un atelier de musiques actuelles.

Depuis la rentrée 2009, l'orchestre à cordes est obligatoire pour tous les élèves de cordes frottées à partir de la 2^{ème} année d'instrument. Cet ensemble se substitue donc pour ces élèves à la chorale.

De plus, du fait de la grande amplitude des âges des enfants participant aux chorales (de 6 à 12 ans), ceux-ci n'ont ni les mêmes envies musicales ni les mêmes possibilités vocales : cela pose donc des problèmes de répertoire et d'intérêts pour les plus grands.

Les questions qui se posent sont donc nombreuses :

Faut-il garder la chorale obligatoire quelque soit l'âge de l'enfant ?

Faut-il la réorganiser sous forme de stage, et si oui, à quelle fréquence ?

Faut-il organiser les horaires par tranche d'âges et non plus à la suite des cours de FM ?

La réponse à cette réflexion est une priorité si nous voulons éviter le désintérêt des jeunes adolescents pour la formation musicale.

Mode d'évaluation :

Par avis des professeurs, des élèves, des parents.

Coût envisagé :

Aucun, les heures étant réparties autrement ou prises sur les 3 semaines supplémentaires (sauf pour les professeurs d'instrument à petit effectif : prévoir 4-5h complémentaires).

6. Amélioration de la communication entre professeurs et parents d'élèves

Actions envisagées :

- Communiquer sur le référentiel pédagogique de chaque classe et celui de l'école.

En effet depuis quelques années, chaque professeur a conçu un document précisant les différents apprentissages et les compétences requises à la fin de chaque cycle. Il est dommage que ce travail pédagogique de fond reste inconnu de bien des élèves et de la grande majorité des parents. Il permet d'effectuer régulièrement un point sur les progrès réalisés et les nouvelles notions à aborder.

Un référentiel pédagogique de synthèse a été réalisé, un certain nombre d'acquisitions étant communes à tous les musiciens quel que soit l'instrument pratiqué.

Nous envisageons donc de diffuser auprès de tous les parents ce document afin qu'ils en découvrent l'existence et qu'ils communiquent plus avec les professeurs à ce sujet.

Nous insistons auprès des professeurs pour qu'ils utilisent plus fréquemment cet outil pédagogique avec leurs élèves.

- L'Ecole de Musique et ses enseignants sensibilisent à la musique les enfants dès l'âge de 4 ans.

Il est très important que les parents soient partie prenante avec les professeurs afin d'aider et d'encourager leurs enfants dans leur apprentissage instrumental, apprentissage qui nécessite de la régularité dans le travail, de la rigueur et du courage, mais en gardant une notion de plaisir fondamental pour progresser.

Chaque professeur au cours d'une réunion en début d'année pourrait conseiller et guider parents et enfants qui le souhaitent sur ce chemin musical (la posture, le matériel indispensable, la présence aux auditions et concerts.....).

Il est primordial que les enfants et adolescents se sentent reconnus en tant que musicien par leurs parents.

Mode d'évaluation :

Par avis des professeurs, des élèves, des parents...

Coût envisagé :

Aucun, les heures étant prises sur les 3 semaines supplémentaires.

7. Mise en adéquation avec les demandes du schéma départemental des enseignements artistiques : aide aux professeurs non diplômés, formation continue

Après le passage à 35 semaines effectué en 2008 pour répondre aux nouvelles exigences de la Convention de l'Animation, il faut s'atteler au problème des professeurs non diplômés de l'enseignement :

En 2008-09, sur les 30 professeurs que comptent l'école, 4 possèdent le DE, 3 le DUMI, 1 le DES enseignement de l'Ecole Normale de Paris et 2 sont en formation au CA ou au DE. Un tiers seulement de notre effectif correspond aux critères du schéma départemental.

Actions envisagées :

- Aider les professeurs s'inscrivant en formation au CA ou au DE ou les étudiants du CEFEDM (centre de formation pour musiciens enseignants) en acceptant leurs aménagements d'horaires, en leur offrant la possibilité de réaliser au sein de l'école de musique d'Ecully leurs différents projets de formation, les élèves ayant tout à gagner à participer à de telles expériences.

- Aider financièrement les professeurs à obtenir les diplômes d'enseignement par la VAE ou une démarche équivalente, car le coût est trop élevé pour certains et les organismes collecteurs ne le prennent pas toujours en charge.

Pour cela, il faudra établir des critères précis (ancienneté, nombre d'heures d'enseignement) et regrouper les différents employeurs d'un même professeur autour de ce projet.

- Insister au près de l'ASEAR (association des établissements d'enseignements artistiques du Rhône) et de la FMR (fédération musicale du Rhône) pour que le département du Rhône mette en place un système de reconnaissance professionnelle type CQP (certificat qualification professionnel) ou agrément territorial comme cela existe déjà pour les intervenants en milieu scolaire afin de reconnaître l'expérience des professeurs exerçant depuis de longues années sans titre diplômant.

- Continuer le programme de formation continue entamé il y a déjà plusieurs années en complétant et enrichissant les actions déjà menées sur la direction d'ensemble, la pédagogie de groupe, la kinésiologie, la posture du musicien, la sonorisation, l'apprentissage d'un 2^{ème} instrument, ...

Mode d'évaluation :

Analyser le pourcentage de professeurs diplômés ou de professeurs ayant participé aux formations.

Coût envisagé :

Unifformation prend la majorité des coûts en charge sauf pour la VAE.

Annexe 1

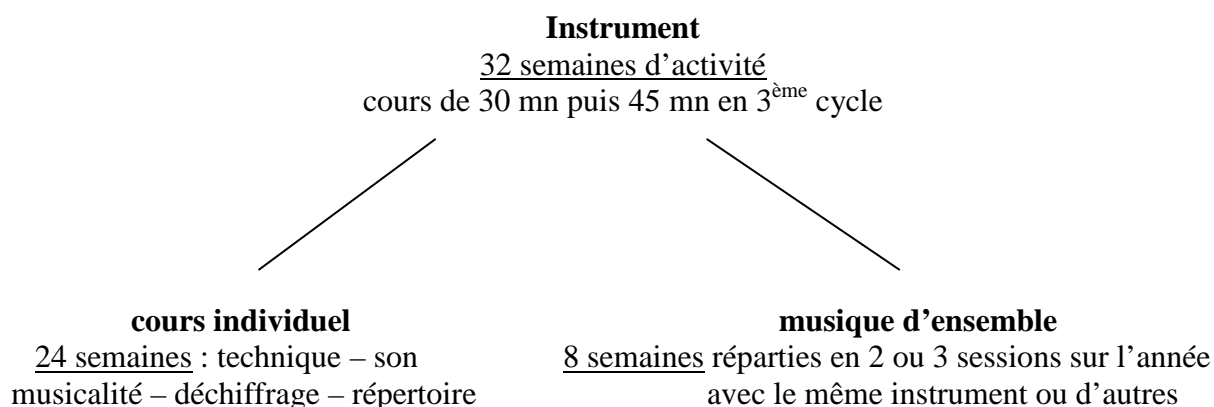
Projet pédagogique de l'Ecole de Musique d'Ecully

I. Les objectifs : Pourquoi une Ecole de Musique ?

- Offrir au plus grand nombre d'Ecullois la possibilité d'apprendre et de pratiquer la musique avec plaisir.
- Permettre un mélange des pratiques instrumentales et vocales à travers toutes les esthétiques en un même lieu.
- Favoriser la musique en ensemble, sous toutes les formes possibles, ponctuelles ou permanentes.
- Permettre la découverte des différentes cultures musicales.
- Rayonner sur la Cité en participant activement au développement culturel de la commune.

II. Les choix pédagogiques

La particularité de l'Ecole de musique d'Ecully est d'**intégrer la musique d'ensemble au cursus.**



Chaque élève participe à la vie musicale de l'école lors de 2 auditions ou concerts dans l'année au minimum.

Des plages d'accompagnement sont proposées en plus à tous les élèves qui le souhaitent.

Un large choix d'instruments est proposé tant au sein du département classique que de musiques actuelles.

L'AEM dispose d'un parc d'instruments qu'elle peut mettre à la disposition des élèves (prioritairement les débutants) contre une participation financière réduite.

Pour encourager les instruments rares, le prêt peut être gratuit (basson, cor, trombone, tuba).

Le cursus comprend 3 cycles d'une durée de 3 à 5 ans selon la progression de chaque élève.

- 1^{er} cycle : découverte et apprentissages fondamentaux
- 2^{ème} cycle : développement de la personnalité musicale
- 3^{ème} cycle : « vers une autonomie musicale totale »

Ce cursus comprend obligatoirement les cours d'instrument et de formation musicale jusqu'à la fin du 2^{ème} cycle.

De plus une pratique collective (chorale, orchestre ou atelier) est obligatoire en 1^{er} cycle, puis vivement conseillée en 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

Un examen, comprenant un **morceau seul** (ou avec accompagnement de piano) **et un morceau en ensemble**, permet d'accéder au cycle supérieur. Une évaluation de mi-cycle est organisée dans le département classique pour que l'élève fasse le point sur sa progression et qu'il apprenne à évaluer selon une grille prédéfinie le jeu des autres puis son propre jeu.

Les élèves adultes sont libres de suivre ou non ce cursus.

La formation musicale dépasse le seul cadre théorique pour une ouverture sur une culture musicale large, comprenant l'écoute de différentes esthétiques, l'histoire des musiques, l'analyse, l'utilisation d'outils informatiques, les concerts.

Différentes formules sont proposées en fonction de l'âge (de la maternelle aux adultes) du style et du niveau musical de chacun.

Une attention particulière est apportée aux **relations entre professeurs et parents d'élèves**:

- Une réunion d'information est proposée en octobre aux nouveaux parents afin de leurs présenter le fonctionnement et les diverses activités de l'école.
- Deux fois par an, une fiche d'évaluation est établie par les enseignants avec pour objectif de suivre la progression des élèves et de donner des conseils, aussi bien de technique instrumentale que de jeu collectif.
- Professeurs, responsables de département et direction sont à la disposition des parents pour toute question particulière concernant les élèves, les programmes et les activités de l'école.

Les occasions de jouer à plusieurs sont multiples :

- En plus des ensembles organisés par son professeur, chaque musicien peut participer à des projets supplémentaires à l'initiative d'autres professeurs.
- Il peut aussi prendre part gratuitement aux différents orchestres (orchestre à cordes, ensembles instrumentaux « juniors » et adultes) ou ateliers de musiques actuelles.
- Il peut ainsi développer son activité musicale autant que le permet sa propre disponibilité.
- Tous les projets, qu'ils soient de classes, de départements ou d'école aboutissent à des représentations publiques toujours gratuites et ouvertes à tous.

Chacun peut ainsi partager sa passion de la musique et participer au développement culturel de la commune.

Les lieux choisis pour les concerts sont variés et répartis dans les différents quartiers de la commune : Ecole de Musique, Maison de la Rencontre, Eglise St Blaise, Espace Ecully, Collège L.Mourguet, Chapelle de Valpré, Salle polyvalente des Sources, Ecole Centrale.

L'Ecole de Musique participe aux manifestations officielles (Commémorations du 11 Novembre et du 8 Mai) et à la vie culturelle d'Ecully (Printemps des sculpteurs, les 10 mots de la langue française, fête de la musique).

Elle peut participer à des spectacles en liaison avec d'autres associations (théâtre, danse...) ou d'autres écoles de musique en particulier celles du réseau de l'école ressource, travailler en collaboration avec le Centre Social.

Elle propose des animations musicales dans les maisons de retraite, les crèches...

Afin de sensibiliser à la musique tous les enfants de la commune, l'Ecole de Musique organise et gère les **interventions musicales** et propose des présentations d'instruments dans toutes les écoles primaires de la commune, ainsi qu'au Centre H.Gormand.

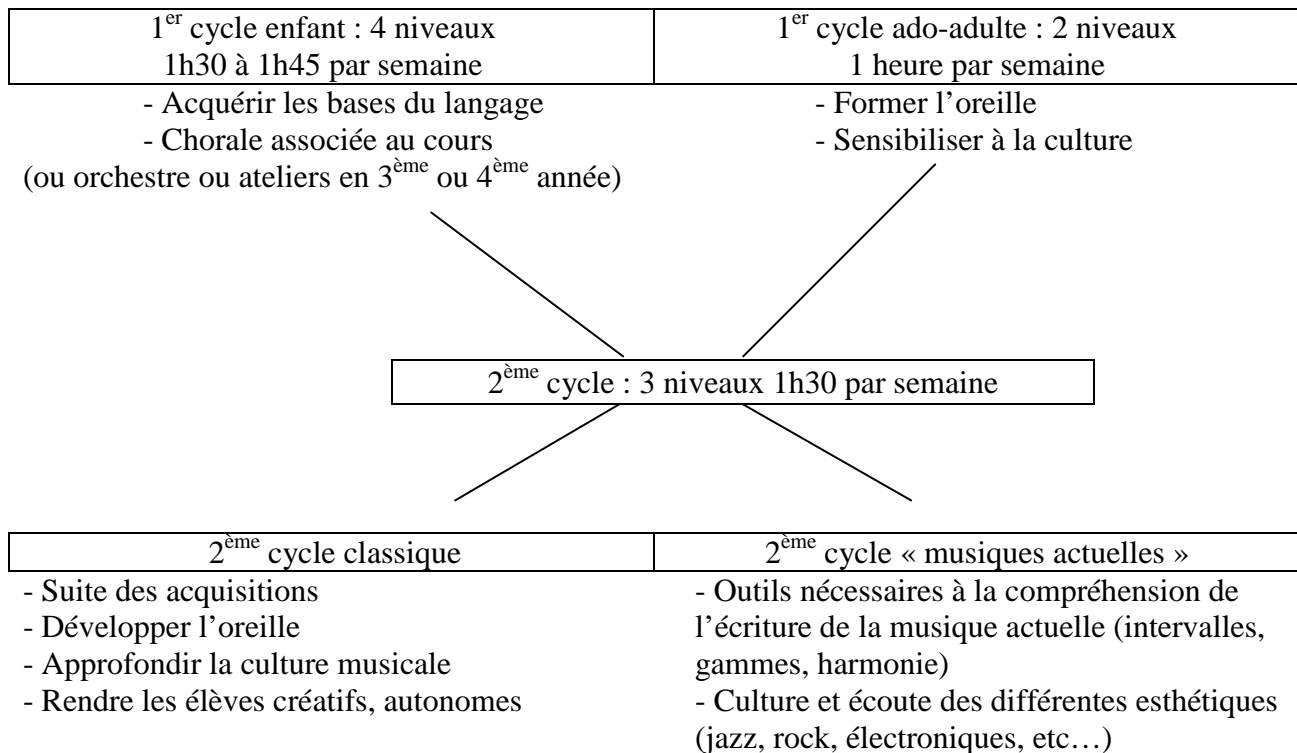
DÉPARTEMENT FORMATION MUSICALE

Nous proposons différentes formules d'apprentissage, en fonction de l'âge et du niveau. Elles s'appuient notamment sur la pratique vocale et instrumentale quelque soit le niveau. La formation musicale est obligatoire jusqu'au niveau FIN 2^{ème} cycle.

L'EVEIL à la musique

<p>Initiation musicale 1 groupe 4-5 ans 1 groupe 5-6 ans ¾ h chaque semaine Jeux musicaux (vocaux et rythmiques), écoute de pays et de styles variés, chant, dessin Découverte des instruments par écoute et présentations</p>	<p>Parcours de découverte instrumental A partir de 5 ans Découverte des possibilités sonores par le jeu et les chansons Contact direct avec l'instrument ½ h pendant le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre Possibilité de démarrer l'instrument choix par l'enfant au cours du 3^{ème} trimestre</p>
--	--

La FORMATION musicale



ENSEMBLES ET ATELIERS

Qu'il soit enfant ou adulte, inscrit dans le département classique ou celui de musiques actuelles, chaque élève peut participer gratuitement aux ensembles permanents.

Tous ces orchestres ou ateliers sont aussi ouverts aux musiciens extérieurs à l'école, moyennant une cotisation annuelle.

- **Les orchestres du département classique**

Ensemble instrumental junior (Harmonie, cordes, percussions, piano)	Orchestre à cordes junior (y compris guitare et harpe)
---	--

Régulièrement ces 2 orchestres se regroupent autour de projets communs

Ensemble instrumental adulte (pour grands adolescents et adultes, fin 2 ^{ème} cycle minimum)

Tous les styles de musiques sont abordés par ces ensembles.

- **Les ateliers musiques actuelles :**

Plusieurs ateliers sont proposés dans divers styles :

Atelier Jazz	Atelier Pop
Atelier Rock	Variétés internationales/chansons

Le but de ces ateliers est de développer le jeu en groupe par :

- l'élaboration d'un répertoire
- le travail de la mise en place
- l'accompagnement
- l'arrangement

Ces ateliers donneront lieu à des représentations en public.

Un enregistrement des morceaux peut être réalisé.

Tous ces ensembles participent plusieurs fois dans l'année à la vie musicale de l'école et de la commune.

Tous les participants s'engagent à être présents aux répétitions comme aux manifestations publiques.

ACTIONS AVEC LE MILIEU SCOLAIRE

- **Les interventions musicales en milieu scolaire :**

L'Ecole de Musique est chargée par la Mairie d'Ecully, d'organiser des interventions musicales dans toutes les écoles primaires de la commune. Un budget spécial est alloué à cette action en milieu scolaire à charge pour l'école de recruter et de salarier les intervenantes diplômées du DUMI.

Les objectifs de ces interventions sont :

- Développer un moyen d'expression par des activités vocales, corporelles et instrumentales.
- Améliorer la maîtrise de son corps, sa voix grâce à la danse, au chant.
- Apprendre à écouter, affiner sa perception auditive, développer son attention.
- Permettre aux enfants en difficulté scolaire de se valoriser.
- Enrichir son imaginaire grâce à l'apport culturel et à des créations collectives.
- Apprendre à travailler ensemble

Les séances ont lieu dans les écoles ou à l'Ecole de Musique pour les groupes scolaires de Charrière Blanche et Ste Blandine.

Leur nombre annuel est fixé chaque année en fonction du budget spécifique. Elles sont réparties de façon égale entre les groupes scolaires de Grandvaux, Ste Blandine, Centre, Charrière Blanche et le centre pour enfants handicapés Henry Gormand.

Les écoles du Pérollier et des Cerisiers bénéficient d'un nombre plus important de séances car elles accueillent une grande proportion d'enfants de milieu défavorisé. De plus un forfait d'heures est prévu pour la Clis du Pérollier qui accueille, elle aussi, des enfants handicapés.

Chaque début d'année, les intervenantes établissent leur programme en entente avec les professeurs des écoles selon le projet de classe ou d'établissement.

Chants et danses de différents pays, batucada, écoute, rythme et percussions corporelles, découverte des instruments, etc apparaissent souvent au programme.

- **Les présentations d'instruments dans les écoles**

Depuis 2007-08, les professeurs de l'Ecole de Musique vont à la rencontre des enfants des écoles pour leur faire découvrir leurs instruments. Par groupe de 4 ou 5 d'une même famille, ils font écouter chaque instrument séparément puis en ensemble, expliquent le fonctionnement et enfin permettent aux enfants de toucher et d'essayer les instruments.

Les enfants découvrent ainsi le plaisir d'écouter mais aussi la sensation physique que procure chaque instrument.

Annexe 2

Référentiel pédagogique de l'Ecole de Musique d'Ecully

p.1

Compétences souhaitées en fin de 1er cycle		Compétences souhaitées en fin de 2ème cycle	
Base de la technique et du son	tenue du corps et de l'instrument	Base de la technique et du son	tenue du corps et de l'instrument
	souplesse		accords, arpèges
	différents modes de jeux (pizz, doubles cordes....)		différentes techniques d'articulations:
	gammes sur 2 octaves 2#-2b, 0 à 4# , 3# à 3b		sautillé, spicato, double coup de langue
	accords arpège 3*4 sons		legato, liaisons par 2,4....accents, phrasés
	articulations simples (lié par 2,4 staccato)		respiration abdo, colonne d'air, gestion air
	respiration		polyphonie, polyrythmie
	indépendance et coordination des mains		technique contemporaine et différents modes de jeux
	connaissance et respect des doigtés		toutes nuances
	nuances p à f		projection du son, soutien, timbrer, contrôle attaques
Apprentissage de la justesse	accord simple (avec tendeurs)	justesse	accord (avec tendeurs et chevilles) sans accordeur
	attaques maîtrisées		accord avec un autre instrument
	entendre ce qui est faux, (+ se corriger)		exigence, ne rien laisser passer, se corriger seul
vélocité	régularité dans la vitesse avec maîtrise des doigts	vélocité	augmenter tempo, largo à presto (piano) démanchés, enchainements divers, déplacements
	Tous les rythmes → doubles		vélocité des doigts
	rythmes simples en ternaire		rythmes plus rapides, à la d,
			garder la souplesse
			oser se lancer
méthode de travail	savoir appliquer les indications du professeur	méthode de travail	régularité travail 20-30mn/jour
	travail par étapes		observer, analyser la partition avant planifier son travail, analyser un pb → solution
	repérer les passages difficiles		travail avec rythme ≠
	bonne utilisation du métronome		déchiffrer seul
	déchiffrage (notes + rythmes)		savoir placer ses respirations et choisir ses doigtés
	travail avec des rythmes ≠		

Référentiel pédagogique de l'Ecole de musique d'Ecully p.2

Compétences souhaitées en fin de 1er cycle		Compétences souhaitées en fin de 2ème cycle	
interprétation		Interprétation	respect des notations, nuances
	avoir conscience de la forme, des contrastes...		choix du tempo, variation de tempo, levée
	écoute et connaissance de l'accompagnement		durée du morceau (→5 mn)
	faire ressentir le balancement du ternaire		registres expressifs ≠
	respect des nuances, phrasés, silences		compréhension du texte
Fonctionnement	entretien matériel,	Fonctionnement	connaissance et écoute de l'accompagnement
	connaître toute la famille		développement de la personnalité musicale
	savoir présenter son instrument		Différents matériaux
musique d'ensemble	analyse (ensemble ou pas, hiérarchie des voix)	Fonctionnement	entretien matériel
	respirer ensemble		construction des anches
			pédales, échappements, étouffoirs
			mener seul une répétition
	écouter	musique d'ensemble	écouter
	donner un départ		se rattraper
			s'intégrer au groupe
		se regarder, regarder le chef	
compter		mener seul une répétition	
prestations publiques	être prêt		≠ plans sonores
	tenu, salut		s'accorder
	concentration (avant pendant)	prestations publiques	savoir se chauffer avant
	respiration		concentration
	continuer quoi qu'il arrive		gestion du trac
écriture invention	jouer avec son instrument	écriture invention	bilan
	improvisation simple solo dans un ensemble		donner aux autres, oser se faire plaisir
	utiliser l'oreille		improvisation ou écriture (simple)
écoute	aller à des concerts	écriture invention	rejouer un thème
	avoir un avis sur les pièces entendues		≠ modes d'accompagnement
		écoute	≠ interprètes
			développer une écoute critique
			connaissance du répertoire
			écouter ce que l'on doit jouer

Référentiel pédagogique de l'Ecole de musique d'Ecully p.3

Compétences souhaitées en fin de 3ème cycle

Base de la technique et du son	rubato		
	maitrise de la grande forme		
	répertoire de virtuosité	fonctionnement	changer une corde
	connaissance toutes positions		connaître l'utilisation des différents instruments
	endurance, tenir un tempo rapide	musique d'ensemble	autonomie
	aisance et souplesse, aisance des démanchés		choix argumenté des phrasés
	différents modes de jeu		savoir prendre la parole et s'effacer
	écritures et techniques contemporaines		savoir lire et chanter la partie des autres en jouant
	développement de l'image mentale		rattraper l'autre
	legato et staccato		trouver des opportunités
sonorité	savoir s'adapter à un nouveau piano, une nouvelle salle	prestations publiques	tenir un programme de 30 mn
	maitrise du son		montrer du plaisir
	adapter la position en vue de la qualité du son		savoir s'adapter à la salle
	vibrato varié		tenir la concentration, par cœur, sans erreurs
	maitrise du volume sonore, nuances		faire un bilan objectif
	égalisation du timbre dans ≠ registres		maitrise du trac
	répartition de l'archet		travail de la présence sur scène
justesse	accord plus rapide à l'oreille, s'accorder seul	écriture invention	continuer l'improvisation au sein d'un groupe
	relative et absolue		inventer un accompagnement
	gammes sur 2 à 3 octaves, toutes tonalités		improvisation sur musique traditionnelle
	notion de tempérament		inventer des exercices techniques
Méthode de travail	monter 1 morceau seul, dans un tps restreint	interprétation	ornementation, diminution
	mettre soi-même ses doigtés, coups d'archets		assimilation des ≠ styles
	trouver les moyens techniques pour réaliser les éléments musicaux		explorer le répertoire du XXe, des fac similaires
	choisir le bon exercice pour régler un problème		découvrir des styles de Musiques actuelles
	analyse		expression et signification
	exigence / annotations		communiquer par l'instrument
	déchiffrage et traits d'orchestre		faire des choix argumentés d'interprétation
	30mn à 1h/jour		gérer les variations de tempi, sonorités
écoute	répertoire de toutes les époques		dynamisme et phrasé
	quelques notions d'histoire de l'interprétation		simplicité et authenticité dans interprétation
	comparer 2 interprétations		mettre sa technique au service de la musique
	écoute critique		connaître l'époque, le compositeur

Annexe 3

Récapitulatif général aux questionnaires Professeurs, **intervenantes**, **élèves**, **parents**, **partenaires**,

Nous avons proposé à chaque groupe de travail de choisir parmi plusieurs possibilités quelles devraient être les priorités de l'école. Pour chaque question, chaque participant pouvait donner un maximum de 4 réponses.

1. Quelles valeurs éducatives doit-on mettre en avant ?

17+9+7+8=41	- la créativité	5+1+1+4+3=14	- la volonté
14+2+9+5+6=36	- la curiosité	5+1+1=7	- le savoir
17+9+6+2=34	- la sensibilité (+ en 1 ^{er} cycle)	0+2+2+3=7	- les performances individuelles
23+1+2+2+3=31	- l'autonomie (+ en 2 ^{ème} cycle)	1+4=5	- le respect de la règle
8+2+2+4+3=19	- le respect de l'autre	1+2+1=4	- l'entraide
8+1+4+2=15	- le sens critique	1=1	- la résistance aux épreuves
7+1+2+1+4=15	- le partage	0	- la compétitivité
5+1+2+4+3=15	- l'engagement collectif		

Autres réponses : tout dépend de l'âge de l'élève
la citoyenneté, le civisme, l'écoute des autres
la rigueur, tout est important

2. Quelles compétences souhaite-t-on privilégier ?

21+2+12+6+6=47	- l'écoute
15+5+6+5=31	- les savoirs techniques instrumentaux
18+3+3+6=30	- la capacité à mettre en œuvre des savoirs au profit de la musique
15+2+3+6+4=30	- l'imagination
6+4+5+5=30	- la méthode
6+1+4+3+3=17	- la mémoire (ce que l'on reçoit et que l'on pourra transmettre)
7+1+4+4=16	- la transmission orale
4+1+1=6	- la lecture
0+4+1=5	- l'écriture
2+3=5	- l'endurance
1+1+1=3	- le développement psychomoteur
0+3=3	- l'usage des nouvelles technologies
0+1=1	- les savoirs encyclopédiques

Autres réponses : le déchiffrage chanté
le travail sur table

3. Quels développements prioritaires pour l'école?

23+7+7=37	- la culture musicale	9+1+1=11	- les classes d'instruments rares à l'orchestre
12+11+2=25	- la musique en grands ensembles (batucada, marching band)	5+1+1+1=8	- le milieu spécialisé des handicapés
11+5+4=20	- la pratique amateur autonome	4+3+1=8	- la musique ancienne
15+1=16	- la musique improvisée	5+1+2=8	- la danse
5+3+4=12	- musiques du monde, autres musiques actuelles	7=7	- l'informatique musicale
		4+1+2=7	- le théâtre

Stage pour les ensembles

Pratique de l'orchestre obligatoire pour les + grands par stages

Accompagnement par les profs (ou élèves) des spectacles scolaires

Chant pour les 9-10 ans (adapter le répertoire, diviser la chorale par groupe

d'âge)

4. Quelle est la part à donner à la création (écrite ou improvisée) et celle donnée au patrimoine ?

1+7+2=10	- pas pour tous (facultatif)
5+2+1=8	- pour tous (obligatoire)
3=3	- inclus dans l'évaluation de fin de cycle (2 ^{ème} et 3 ^{ème})
1=1	- non inclus dans les évaluations
2=2	- dans différents esthétiques
12+6+6=24	- par stage
3+3=6	- régulièrement
2=2	- en ensemble interclasse
1=1	- les deux

Engendre formation des profs

5. Quelles démarches pour motiver les élèves à fournir plus de travail personnel ?

19+8+1=28	- plus de musique d'ensemble
18+4+5=27	- développement de l'autonomie
16+3+2=21	- cours collectifs
8+8=16	- supports sonores
8+7+1=16	- plus de créativité
4+4+3=15	- répertoire plus adapté
13+1=14	- échéances de concerts plus fréquentes ou plus courtes
3+5+1=9	- plus de grands projets (plus échelonnés sur l'année)
1+1+3=5	- organisation de A à Z d'un concert par les élèves
4=4	- motiver les parents en les associant plus (c'est aussi dur que pour les enfants)
2+1+1=4	- évaluation plus fréquente
2=2	- présence des parents en cours (Non !) (profs plutôt contre sauf exception)
2=2	- concert 3 ^{ème} cycle pour les plus jeunes
1=1	- développer la musique de chambre
1=1	- il faut que ça reste un plaisir, un loisir, un défouloir

Autres réponses : assister aux concerts et aux répétitions des orchestres et des groupes
organiser moins de grands projets
participer à des masterclass ou visionner des vidéos
transmettre la passion
donner des bonbons en récompense

**6. Faut-il envisager l'enseignement autrement que sur le système hebdomadaire ?
Comment ?**

Si l'on vous propose des activités ponctuelles, préféreriez-vous qu'elles se déroulent ?

- 8+6+1=15 - par stage le week-end
- 9+2=11 - ateliers réguliers sur un trimestre
- 1+4+4=9 - par stage pendant les vacances (pas tous les ans sur les mêmes profs)
- 3=3 - ouverture aux élèves extérieurs à l'école
- 3=3 - ateliers trimestriels
- 2=2 - garder le système tel quel
- 1=1 - pourquoi pas ?

7. Seriez-vous intéressés pour organiser avec l'école des stages ponctuels pendant les vacances ?

OUI Allegretto, Lyon 9^{ème}, St-Didier, Champagne

NON Trottinette, AnneK, Chantal (quel public ?)

OK pour Toussaints, printemps, fin Août : rencontrer d'autres
les enfants absents pendant les vacances
autre manière d'apprendre,

occupation de l'espace, respiration par théâtre (méthode Stanislavski et Retz)
possibilité d'utiliser les locaux de la Maison de la Rencontre dans journée

8. Faut-il envisager d'autres parcours possibles que celui en cursus ?

- 2 - pour les jeunes adultes qui manque de temps mais il faut qu'ils jouent + souvent
- 1 - oui pour tous
- 1 - si l'élève est suffisamment motivé
- 1 - par rapport à des projets ou des parcours individualisés en fonction de la demande
- 1 - arrêt de la formation musicale remplacé par orchestre obligatoire
- 1 - cursus spécial adultes avec FM, Musique de chambre...

9. Que souhaiteriez-vous pour les actions de diffusion de l'école (auditions décentralisées) ? Où souhaiteriez-vous que les auditions aient lieu ?

- 8+7+3=18 - écoles
- 7+7+1=15 - maisons de retraite
- 6+6+2=14 - salle des Sources (bien mais payant)
- 8+4+2=14 - collègue
- 7+1+2=10 - bibliothèque (pas de place)
- 4+ 3+1=8 - lycée

Autres réponses :

- 6=6 - en hôpitaux
- 3=3 - en crèches
- 3=3 - à la Maison de la Rencontre
- 3=3 - à l'Ecole de Musique lieu privilégié

10. Seriez-vous intéressés pour que l'on décentralise les concerts d'élèves dans votre structure ?

OUI St Didier, Champagne, Maison de la rencontre

NON Trottinette

Idée d'un kiosque à musique mis en route après les travaux MR ?, Institut P. Bocuse, Décentraliser à la médiathèque un cours en public une fois par mois Mardi ou Mercredi (voir Nicole Genest)

Salle d'écoute à la MR jusqu'à 50 personnes

11. Pour vous-même, souhaiteriez-vous que l'on refasse des saisons de concerts de professeurs, ou préféreriez-vous vous produire plus souvent lors de concerts d'élèves ?

- concert professeurs avec feuille d'écoute (questions pour les élèves de FM, évaluation ?)

- carte tamponnée pour 2 ou 3 concerts

1 - concert commun profs élèves

2 - les élèves peuvent se déplacer pour voir leur prof ailleurs

1 non

12. Seriez-vous prêts à venir à des concerts de professeurs guidés par une feuille d'écoute ?

7+5=12 - oui

6+1=7 - non (plus pour le classique)

2=2 - manque de temps

2=2 - pourquoi pas si la vision pédagogique est clairement affichée

1=1 - une seule fois dans l'année

Programme facile d'accès ou expliqué [Plus d'ensemble de profs](#)

Publicité avec feuille récapitulative [Ensembles profs et élèves](#)

13. Vers quel public souhaiteriez-vous que l'école s'ouvre ? Que ce soit pour les élèves ou pour les spectateurs ?

Spectateurs : centre aéré (amène 30aine d'enfants le mercredi PM).

Pérollier et Sources (gratuité importante car les autres manifestations sont souvent trop chères pour eux).

Petite enfance pour écoute et découverte d'instruments.

Adultes amateurs : possibilité de récupérer le listing d'Ecully musical pour entrer en contact avec eux.

Allegretto souhaiterait travailler avec le Centre Henri Gormand.

Ecole centrale : communiquer 1^{ère} semaine de septembre la liste des cours proposés.

14. Que souhaitez-vous améliorer dans la communication avec l'école ?

Développer les partenariats tels que « la pièce du boucher », recontacter Ecully Musical pour la saison 2010-11 pour concerts professeurs.

Affiches plus lisibles, réaliser une affiche 120x180 (50 €) avec fond standard + un bandeau que l'on change.

Communication par mail très bien.

Ecole centrale : continuer de s'informer de nos évènements musicaux respectifs.

Développer un partenariat avec Trottinette avec profs ou élèves.

15. Quelle image avez-vous de l'école de musique ?

Une équipe dynamique et conviviale (St Didier).

Des résultats positifs lors des manifestations organisées en commun (MR).

Excellence de la formation de futurs musiciens depuis des années.

Un corps professoral de talent composé de professionnels dotés d'un certain charisme.

Un manque de communication et une tendance à se replier sur soi.

16. Qu'attendez-vous de l'école de musique ?

Un partenariat dans la mise en place de projets et de manifestations ;

L'organisation des examens de changement de cycle en commun ;

Qu'elle soit plus proche de tous et moins enclavée dans son univers ;

Qu'elle délègue des personnes pour assister aux divers spectacles des autres associations (en particulier de théâtre) pour lier ainsi plus d'échanges amicaux et artistiques ;

Le développement d'un partenariat avec Trottinette.

17. Qu'est-ce qui vous déplaît dans le fonctionnement actuel de l'école ?

- 4=4 - Manque de passerelles classique / musiques actuelles
- 3=3 - pas assez d'auditions interclasses ou difficile à mettre en place (pourquoi ne pas fixer des dates multi-instruments ? communication plus facile sur la commune
- 3=3 - l'orchestre : gros travail pour les plus jeunes et exigence de niveau :
 - o pas assez de concertation sur les morceaux
 - o le flou dans les plannings qui ne pousse pas les élèves à s'engager
 - o répertoire plus adapté en orchestre
- 2=2 - coût trop important
- 2=2 - infos passées dans les couloirs ou dans l'urgence
- 2=2 - Le fonctionnement des PDI (trop jeunes) (manque 1 dernière séance où ils revoient tout)
- 1 - afficher des grands projets
- 1 - peu de projets avec d'autres écoles ou orchestres
- 1 - rémunération des activités supplémentaires
- 1 - manque d'heures d'accompagnement en musique actuelles + 1 chanteur
- 1 - manque d'heures pour l'encadrement des ateliers et concerts
- 1 - emploi du temps d'occupation des salles, manque de salles
- 1 - matériel initiation et PDI
- 1 - certaines salles mal équipées, 1 amplis, 1 discothèque, partitions
- 1 - manque une salle de concert
- 1 - département classique pas assez dynamique
- orchestre: plus par niveau pour un répertoire plus adapté
- orchestre trop tôt
- 1 - souhaiterait un fonctionnement régulier des ensembles chaque semaine
- pas assez d'ensembles pour les pianistes
- 1 - Pas de prof de chant choral pour apprendre la technique aux chorales d'enfants
- 1 - manque d'information et de transparence envers les intervenantes
- 1 - Manque de coordination, échange, dialogue avec les intervenantes en milieu scolaire
- 1 - manque d'investissement de certains élèves et parents (musique loisir...pas seulement)
- 1 - durée de la présence hebdomadaire
- 1 - La vaisselle à la cuisine
- 1 - les avants-concerts où les élèves bougent et crient
- 1/2h de cours trop court (grouper + de cours)
- FM trop de temps par rapport à l'instrument
- cours FM parfois longs et ennuyeux, trop d'années de FM
- contrainte de la FM (aller vers Yamaha ou intégré aux cours d'instruments)
- certaines choses étudiées en FM ne servent jamais
- lien entre FM et instrument pas assez visible
- aider les parents pour aider les enfants en FM
- les enfants ne disent pas ce qu'ils effectuent en cours (+ de dialogue avec prof)
- difficultés de gérer les horaires de cours d'instrument pour les adultes
- répétitions du dimanche à éviter
- une seule représentation des projets
- Pas de temps pour dialoguer avec les professeurs (réunion du prof avec sa classe ?)
- Mélange des âges à la chorale
- 1 audition par trimestre
- pianos de qualité moyenne

18. Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement à l'école d'Ecully ?

- 13+1+1=15 - l'ambiance conviviale, l'esprit, la bonne humeur, le cadre familial, la taille humaine de l'école
- 7=7 - l'entente au sein de l'équipe pédagogique
- 6=1=7 - la liberté d'organisation des cours et l'indépendance dans la gestion des plannings
- 3=3 - enthousiasme musical stimulant, 1+1 dynamisme, la quantité de propositions,
- dynamisme, bon niveau mais attention à la pression excessive
- la bonne ambiance pour bons amateurs (« ici, c'est plus cool qu'en conservatoire »)
- l'enseignement sérieux, de qualité, et le niveau des cours bien adapté à l'enfant,
- la disponibilité des professeurs
- 3=3 - la qualité des locaux (les travaux effectués)
- 2+1=3 - un grand choix au niveau des instruments et la diversité des professeurs
- 1+1+1=3 - la variété des spectacles de fin d'année
- projets musicaux fédérateurs et originaux
- la variété des activités en FM
- 3=3 - l'organisation générale et administrative, la bonne coordination
- 1+1=2 - la formation en atelier en musiques actuelles → engendre d'autres groupes
- 2=2 - l'orchestre adulte et l'expérience de « la pièce du boucher »
- 2=2 - les projets type Mac Mannaël mêlant musique et théâtre
- 2=2 - la possibilité de monter des projets divers sans restriction
- 1+1=2 - la fréquence des auditions
- 1+1=2 - l'engagement des professeurs, le contact avec les professeurs,
- 1 - la concertation avec les professeurs
- 1 - le matériel
- 1 - la confiance entre direction et professeurs
- 1 - disponibilité d'Annick
- 1 - les élèves
- 1 - les échanges entre les classes
- 1 - la variété du fonctionnement (cours individuels, collectif, ensembles)
- 1 - la présentation d'instruments dans les écoles
- 1 - tout est parfait
- 1 - l'acceptation de toutes les personnes quelles que soient leurs capacités
- 1 - la variété des disciplines enseignées
- 1 - les projets de spectacle